

Bruxelles, le 14 novembre 2022.

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,
Chers collègues professeurs de Latin,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer que le **Concours CPEONS de version latine** à l'intention des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années des écoles qui dépendent de notre réseau ainsi que de la **FELSI** sera organisé à nouveau durant cette année scolaire.

L'épreuve se déroulera le **mercredi 1er février 2023, de 14h00 à 17h00** à l'ULB, campus du Solbosch, bâtiment U, auditoire CHAVANNE (U.D.2.120).

Le **talon n°1** permet de reprendre les coordonnées des élèves qui désirent participer au concours. Je nourris l'espoir que vos lycéens s'y inscriront une nouvelle fois en nombre. Pour vous faciliter la tâche, les enseignants de votre établissement scolaire peuvent, s'ils le désirent, vous remettre des talons séparés. J'assurerai ensuite la centralisation des données pour votre école.

Le **talon n°2** est destiné aux professeurs qui acceptent d'assurer la surveillance du concours le jour dit. Pour le bon déroulement de l'épreuve, il conviendrait qu'un enseignant au moins par école se propose et qu'il y ait un enseignant par groupe de 20 à 25 inscrits.

Enfin, le **talon n°3** est destiné aux enseignants qui acceptent d'assurer la correction d'un certain nombre de copies. Pour rappel, chaque copie est corrigée par trois correcteurs différents. Un plus grand nombre de volontaires permet de réduire le nombre de copies assignées à chacun. J'espère donc qu'ils seront nombreux.

Pour la bonne organisation du concours, je vous prie de veiller à ce que les différents talons, dûment complétés, me soient renvoyés **le mercredi 21 décembre 2022 au plus tard**.

Adresse : **Athénée communal E. Bockstael – section secondaire**
Aux bons soins de Monsieur P. CAPERS, Préfet des études
Rue Reper Vreven, 80 (1020 – Laeken)
ou à pierre.capers@brucity.education

En vous remerciant par avance pour votre indispensable collaboration, je vous prie de croire, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, Chers collègues, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre CAPERS
Président du concours de version latine.
Tél. 0479/42.59.69

pierre.capers@brucity.education

Nom de l'établissement :

NOM, Prénom – classe fréquentée (par ordre alphabétique, s.v.pl.)

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.

A renvoyer **le mercredi 21 décembre 2022 au plus tard**,
à Monsieur P. CAPERS, Préfet des études de l'Athénée communal E. Bockstael,
Rue Reper Vreven, 80 (1020 Laeken) – pierre.capers@brucity.education;

Nom de l'établissement :

Licencié(es)/Master en philologie classique qui assurera /assureront la surveillance du concours de version latine, le mercredi 1er février 2023, de 13h30 à 17h30 (accueil et clôture compris).

NOM, Prénom
et ADRESSE

1.
.....
.....

2.
.....
.....

3.
.....
.....

A renvoyer **le mercredi 21 décembre 2022 au plus tard**,
à Monsieur P. CAPERS, Préfet des études de l'Athénée communal E. Bockstael,
Rue Reper Vreven, 80 (1020 Laeken) – pierre.capers@brucity.education;

Nom de l'établissement :

Master/Licencié(es) en philologie classique qui se proposent pour assurer la correction d'épreuves, entre le vendredi 3 février et le lundi 6 mars 2023.

NOM, Prénom
et ADRESSE

1.

.....

.....

2.

.....

.....

3.

.....

.....

4.

.....

.....

5.

.....

.....

A renvoyer **le mercredi 21 décembre 2022 au plus tard**,
à Monsieur P. CAPERS, Préfet des études de l'Athénée communal E. Bockstael,
Rue Reper Vreven, 80 (1020 Laeken) – pierre.capers@brucity.education